

Madame, Monsieur,

Cette année marque le 40^e anniversaire du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Conformément au cadre de coopération qui existe entre l'UPU et le PNUE, et étant donné l'engagement de l'UPU en matière de développement durable et de protection de l'environnement, le PNUE souhaite inviter les opérateurs désignés des Pays-membres de l'Union à envisager l'émission de timbres-poste pour célébrer cet anniversaire.

La décision de créer le PNUE a été arrêtée lors de la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain en 1972 ainsi que lors de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York plus tard cette même année. En 2012, des dirigeants mondiaux se réuniront à l'occasion de la Conférence «Rio+20» pour revoir la promesse d'un futur viable formulée pour la première fois en 1992.

Par ailleurs, la Journée mondiale de l'environnement (JME), journée phare des Nations Unies pour la sensibilisation à la protection de l'environnement, sera célébrée au Brésil deux semaines avant la Conférence «Rio+20». Fixée au 5 juin et organisée par un pays différent chaque année, la JME a pour ambition de constituer la journée la plus importante et la plus largement célébrée dans le monde entier pour une action en faveur de l'environnement. Cet événement, qui remonte également à 1972, a évolué pour devenir l'un des principaux vecteurs permettant aux Nations Unies de promouvoir la sensibilisation à la protection de l'environnement à l'échelon mondial ainsi que d'encourager les initiatives en la matière. Le thème de cette année est «Economie verte – En faites-vous partie?»

L'heure est grave pour le futur de l'humanité. Vu les incertitudes concernant la manière dont près de sept milliards de personnes, qui devraient dépasser les neuf milliards à la mi-siècle, pourront prospérer au cours du XXI^e siècle sans que leur empreinte écologique globale ne dépasse les limites de notre planète, il est essentiel de sensibiliser le grand public à ces questions.

Le PNUE nous a demandé de transmettre les deux propositions ci-après aux autorités des Pays-membres de l'Union chargées de l'émission de timbres-poste.

Proposition 1

Créer une collection de timbres en 2012 pour célébrer le 40^e anniversaire du PNUE et mettre en valeur les étapes importantes en matière de protection de l'environnement franchies par votre pays au cours de ces quarante dernières années. Il est

suggéré que cette collection comprenne quatre timbres illustrant, pour chacune des quatre décennies, l'une des politiques ou l'un des symboles les plus importants en matière de protection de l'environnement dans votre pays.

Proposition 2

Créer une collection de timbres en 2012 pour célébrer le 40^e anniversaire du PNUE et mettre en valeur l'étape la plus importante en matière de protection de l'environnement dans votre pays et participer aux célébrations mondiales de la JME dans la perspective de la Conférence «Rio+20». Voici quelques suggestions:

- Premier timbre – Logo du 40^e anniversaire du PNUE juxtaposé à votre symbole, drapeau ou blason national, avec le slogan «40 ans ensemble» (dans la langue locale).
- Deuxième timbre – Logo de la JME avec le slogan «En faites-vous partie?» (dans la langue locale).
- Troisième timbre – Image emblématique de la montagne du Corcovado à Rio de Janeiro pour créer une dynamique avant et après la Conférence «Rio+20».
- Quatrième timbre – Timbre spécial avec l'image la plus emblématique en matière de protection de l'environnement dans votre pays de ces quarante dernières années.

Les chartes graphiques et les logos peuvent être téléchargés sur le site Web du PNUE aux adresses ci-après.

- Logo du 40^e anniversaire: www.unep.org/40thAnniversary
- Logo de la JME: www.unep.org/wed
- Image de la montagne Corcovado: www.unep.org/Downloads/Prog/Gallo_image.jpg

Toute question concernant les chartes graphiques et les logos devrait être adressée à Lisa Rolls Hagelberg (lisa.rolls@unep.org), chargée de l'information à la Division de la communication et de l'information du PNUE.

Tous les Pays-membres sont priés d'étudier sérieusement cette demande et de contribuer à la sensibilisation en matière de protection de l'environnement en émettant des timbres-poste et en proposant d'autres produits philatéliques. Les Pays-membres qui émettront des timbres sur ce thème ou entreprendront des activités pour promouvoir ces événements sont invités à en informer le Bureau international.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

K.J.S. McKeown
Directeur du développement des marchés